



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
29 août 2012  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième session ordinaire de 2012**

4-10 septembre 2012, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Prolongation au-delà de 2012 des activités menées  
en Syrie par le Programme des Nations Unies  
pour le développement**

**Note de l'Administrateur**

*Considérations générales*

1. Le descriptif de programme pour la Syrie a initialement été établi pour la période 2007-2011. Au début de 2011, en consultation avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a cependant demandé à ce que le programme soit prolongé d'un an, jusqu'à la fin de 2012.

2. La conjoncture actuelle ne se prêtant pas à la conception et la mise en œuvre d'un nouveau programme de pays, le PNUD prie le Conseil d'administration de l'autoriser, à titre provisoire, à poursuivre les activités de base qu'il mène en Syrie à l'appui des opérations d'aide humanitaire et de coordination et des efforts visant à garantir des moyens de subsistance à la population.

*Éléments de décision*

3. Le Conseil d'administration pourrait juger utile de prolonger le programme du PNUD pour la Syrie et les activités que le Programme mène dans ce pays à l'appui des opérations d'aide humanitaire et de coordination et des efforts visant à garantir des moyens de subsistance à la population.

